

page 6 Objectif
début 2006

page 12 Un parc-relais
pour solution

page 13 Un coup de pouce,
clé de la
réussite scolaire

page 15 Un pigeon
qui fait recette

page 16 De l'art en Bocal



DOSSIER

CENT NUMÉROS À LA UNE



Les images...

Les boules au chaud

L'Amicale boules de Sassenage a déjà pris ses marques sur les dix jeux du Clos Vaussenat puisque l'équipement a été inauguré en avril 2004.

Depuis le 26 novembre dernier, date de son inauguration, c'est dans son nouveau local, aménagé à l'arrière du centre associatif Saint-Exupéry, et donc en face de son aire de jeu, que le club a élu domicile.

Sur place, les boulistes ont donc désormais un espace flambant neuf pour se réchauffer après leurs interminables parties, tandis que leur ancien local sera bientôt démolit pour permettre la réalisation de la seconde tranche du parking du Bourg.

Une page se tourne dans la vie du club.

Dans l'opinion collective, certains anniversaires mériteraient plus que d'autres d'être marqués. Chez les humains, c'est le cas des décennies. Pour les journaux et autres publications, ce sont plutôt les centaines qui sont mises à l'honneur.

Aussi, c'eût été dommage que le n° 100 de Sassenage en Pages passe inaperçu. Pour l'occasion donc, le dossier remonte le temps et brosse l'actualité sassenageoise depuis juillet 1996, époque où le journal municipal est rebaptisé ; il s'appelait jusqu'alors Sassenage Magazine.

Des événements, des dossiers majeurs, des figures locales, des anecdotes aussi... Bref, tout ce qui fait la vie d'une commune, Sassenage en l'occurrence. Une liste qui est cependant loin d'être exhaustive car il a forcément fallu faire des choix ; des choix voulus variés pour susciter l'intérêt du plus grand nombre.

A découvrir des pages 7 à 13.

Mais l'actualité du moment est riche elle aussi. Voyez plutôt : en page 6, retrouvez les dernières avancées du projet de reprise de la gestion du Château de Sassenage par la Ville. En page 20, découvrez le Bocal, le nouvel espace d'expositions dont la mairie est l'écrin.

Dans «La cité en zoom», la page 13 revient sur l'initiative de la Ville d'accompagner certains enfants de cours primaire à travers le «Coup de pouce Clé».

La page 14 rappelle quant à elle l'existence de la cellule Emploi, à destination des personnes en recherche d'emploi.

Autre sujet abordé dans cette rubrique, le soulagement que procurerait l'aménagement d'un parc-relais au pied de la montée du Vercors.

Et pour ceux d'entre vous qui se délecteraient déjà à l'idée de se mettre à table pour les fêtes de fin d'année, la page 19 est rédigée pour vous !

En effet, essayez-vous au «pigeon au foie gras façon automnale», la recette gagnante du Fricot d'or, et faites sensation... Dites juste merci à Corinne Diaspara, qui vous fait profiter de ses talents culinaires.

Bref, un numéro anniversaire, vingt-quatre pages au lieu de vingt, un copieux sommaire, et tous nos meilleurs vœux pour cette fin d'année.

La rédaction



Sassenage

Sassenage en Pages n° 100
décembre 2005
Journal municipal d'informations
édité par le service communication
de la ville de Sassenage.
Hôtel de ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
Tél : 0 810 038 360*

Directeur de la publication :
Benoît Ravix

Rédactrice en chef :
Géraldine Ferronato-Sgarra

Conception :
New Deal

Rédaction :
Géraldine Ferronato-Sgarra

Photos :
Service communication, Michelle
Petrizelli, X

Mise en page, infographie :
Duilio Cusani, Géraldine Ferronato-
Sgarra, Michelle Petrizelli

Couverture :
Duilio Cusani

Photogravure : DPI +

Impression : Imprimerie des Deux-Ponts
Imprimé sur papier recyclé

Distribution : Mairie de Sassenage

Tirage : 5 200 exemplaires
Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070

* prix d'un appel local

A bientôt soixante et un ans, Mireille Risso a déjà onze rentrées à son actif en tant que responsable du groupe scolaire des Pies. Passionnée par son travail, elle ne compte d'ailleurs pas en rester là...

Qu'on se le tienne pour dit, Mireille Risso n'est pas prête à prendre sa retraite. Elle en a peut-être l'âge mais pas l'envie !

Au service de la Ville de Sassenage depuis 1981, Mireille a débuté comme cuisinière et femme de ménage au centre aéré des Côtes, le temps d'un été. En 1983-1984 — elle ne sait plus exactement — elle intégrait le service scolaire. Après avoir passé dix années

A l'école de la passion

comme ATSEM à l'école des Côtes, elle a pris la responsabilité du groupe scolaire des Pies. Là encore elle ne se souvient plus de l'année, mais qu'importe. Depuis, elle se dévoue corps et âme à sa mission, de la gestion courante et de la coordination des dix-huit agents dont elle a la charge, à la supervision de leur travail d'entretien, des gros chantiers ou encore du temps de cantine. Toujours disponible et à l'écoute, elle n'hésite pas à prêter main forte à son équipe.

Dévouée et passionnée

Quand elle était enfant, ses instituteurs disaient à ses parents qu'elle ferait une bonne institutrice. Le destin

en a décidé autrement, mais Mireille tient sa revanche en travaillant quotidiennement au contact des enfants.

Elle a d'ailleurs passé le Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) l'année de ses cinquante-neuf ans, «pour être plus près d'eux, pour mieux les comprendre. J'ai d'ailleurs beaucoup appris, confie-t-elle, sur la psychologie, la gestion des différends...» Il ne lui reste plus désormais qu'à faire son stage de spécialisation.

Au milieu des enfants, Mireille n'a de toute façon plus à faire ses preuves. Un «Mireille je l'adore» entendu de la bouche d'une petite fille vaut tous les brevets du monde. Que l'écho en soit fait aux oreilles de l'intéressée...



L'homme du scolaire

Les équipes en charge de l'entretien des écoles et du temps de cantine étaient exclusivement féminines jusqu'à la rentrée dernière, quand Yves Martin créa l'événement à la primaire Vercors côté Furon. Rencontre...

A 45 ans et après quatorze mois de chômage, Yves Martin a intégré le service scolaire à la rentrée dernière. Un univers jusqu'alors méconnu, dans lequel il a rapidement pris ses marques. «Passer de la déchetterie — où il travaillait pour l'entreprise Lély — au milieu scolaire, se retrouver avec des enfants quand on n'a pas l'habitude,

ce n'est pas évident, reconnaît Yves. J'avais aussi une petite appréhension à l'idée de ne travailler qu'avec des femmes. Vous savez ce qu'on dit...

Les trois premiers jours, j'ai pas mal observé. J'avais tout à apprendre. Felha — avec qui il travaille en binôme pour l'entretien — m'a donné un bon coup de main pour me sentir bien. Elle a été patiente pour m'expliquer le boulot. D'ailleurs je l'en remercie.» Deux mois après la rentrée des classes, envolées les inquiétudes !

Polyvalence et bonne ambiance

De la plonge au service en passant par la surveillance des enfants le midi, ou l'entretien en fin de journée, Yves est ravi et à son aise.



«Je suis très content. Il y a une super ambiance et ce poste permet de toucher à tout.» Une polyvalence qui lui convient parfaitement. Sur son quotidien, il dit ne pas voir le temps passer le midi à la cantine. «Par contre, c'est animé et bruyant», souligne-t-il. Le soir, retour au calme pendant le temps d'entretien. Deux facettes pour un juste

équilibre. Autre satisfaction, l'accueil que lui ont réservé les enfants. «Ils m'ont très bien accepté. Nous avons un bon contact. Mais quand il faut hausser le ton, je suis là aussi !»

Pour Felha, sa complice, «Yves a apporté quelque chose de nouveau, dans l'équipe et aux enfants.» Les mystères de l'homme...

Sassenage en Pages n° 100 décembre 2005



Halloween au cyber espace



Atelier DJ du service jeunesse, 24-28 octobre et 2 novembre



Réception de travaux rue François Blumet, le 4 novembre



Remise des prix du 2^{ème} Fricot d'or, le 8 novembre



Commémoration du 11 novembre



Médaille de la Ville à Rosemonde Laffaille, le 14 novembre



Halloween aux Cuves, du 26 au 31 octobre



Lire en fête, concert de «L'arbre à 3 têtes», le 28 octobre



Service enfance, atelier floral, le 9 novembre



Heure du conte, le 9 novembre



Bourse aux jouets, CCAS, 17 et 18 novembre



Corrida de l'Athlétic club, le 20 novembre

Sur les quelque huit cent cinquante parents concernés par la réunion de présentation du programme «Jeunes parents» dans le cadre de la lutte contre la maltraitance infantile, seuls sept étaient présents le 8 novembre. Un grand regret...

Les sujets graves ne sont pas «racoleurs» ! Preuve en est avec la réunion d'information proposée le 8 novembre dans le cadre de la convention entre la mairie et l'UNDDE (union nationale des droits et devoirs de l'enfant) pour lutter contre la maltraitance infantile, et qui n'a mobilisé que sept parents. Pourtant, tous les parents d'enfants de zéro à six ans avaient été destinataires d'un courrier du maire leur précisant la tenue de cette réunion à leur endroit, pour prendre connaissance du programme

L'enfance maltraitée, parent pauvre des familles

«Jeunes parents» que la Ville et l'UNDDE s'apprêtent à mettre en place début 2006 avec le soutien de la gendarmerie nationale.

«La maltraitance infantile reste malheureusement un tabou. Il y a une appréhension des parents à «être catalogués» mauvais parents, et ce malgré le fait que nous ayons axé notre intervention sur la valorisation de leur compétence parentale, déplore Nathalie Sanz, présidente de l'UNDDE.

Accompagner les jeunes parents

La prise de conscience des parents est longue, en tout cas en France, car il y a une absence de discours, des politiques d'une part, et des professionnels de santé d'autre part. Plusieurs rapports sont établis depuis dix ans et tous aboutissent aux mêmes constats (manque



De gauche à droite : L'adjutant-chef Louvat, commandant de la brigade de gendarmerie de Sassenage, Sandrine Rodriguez-Fraresso, psychologue clinicienne, Nathalie Sanz, présidente de l'UNDDE, et le maire, Christian Coigné.

d'informations, de soutiens, d'actions en «amont»). On est en France dans une culture de l'individualisme et du non partage.»

Sur le programme «Jeunes parents», elle précise que son lancement est prévu en janvier 2006, et que le nombre de parents et l'âge de leur(s) enfant(s) conditionnera la fréquence et la teneur des rencontres, menées par une animatrice et une psychologue, sachant que les

réunions thématiques verront la participation d'intervenants extérieurs selon le thème abordé.

Espérons juste que la mobilisation des parents sera cette fois-ci au rendez-vous...

■ Informations lors de la permanence de l'UNDDE au CCAS le mercredi de 9h à 12h, ou au 06 75 20 04 23 et au 04 76 27 22 35 à ce même créneau. Pour info, la conférence-débat programmée le 18 novembre pour les professionnels (gendarmes, médecins, magistrats...) a été reportée au 20 janvier 2006.

La Ville travaille à la reprise à l'essai, pour une durée de deux ans, de la gestion du Domaine de Sassenage. Un transfert à moindre risque, envisagé dès le début 2006...

Au fil des rencontres régulières du maire avec la Fondation de France, propriétaire du Domaine, le cahier des charges relatif au transfert de la gestion à la commune se précise.

«Je rappelle que ma volonté et celle des élus est que cette reprise ne vienne en aucun cas grever le budget de la Ville», souligne le maire. Le dépôt de bilan de l'association semble résulter d'une mauvaise gestion de l'exploitation, avec une masse salariale trop

Objectif début 2006

importante au regard du chiffre d'affaires et des recettes.

Relancer le tourisme d'affaires semble vital pour tendre à l'équilibre financier. Et pourquoi ne pas faire aussi appel au mécénat culturel ?»

Dans son projet, en cours d'étude de faisabilité juridique et légale, la Ville opterait donc pour une gestion séparée : d'un côté, la conservation du patrimoine et du développement du tourisme culturel, sous responsabilité directe de la mairie. «Trois personnes suffiraient dans un premier temps.» De l'autre, le tourisme d'affaires haut de gamme, qui serait délégué à la SEM 360 (ex-Paraff), dont la Ville est

actionnaire majoritaire (trois personnes prévues également). «Ce qui offrirait une séparation claire des budgets, et une plus grande souplesse d'exploitation à l'activité Tourisme d'affaires.»

Pas d'irréversibilité

La charge financière de la conservation du patrimoine par la Ville correspondrait au montant de location et d'utilisation des locaux par la SEM. A sa charge de trouver les recettes nécessaires à l'équilibre de son budget. Enfin, la convention Fondation de France-Ville serait contractuelle pour deux ans maximum. Pendant cette période d'essai, la Ville prendrait



possession des lieux et vérifierait que le plan projeté est viable. A terme, la procédure pourrait alors évoluer vers la cession totale des biens à la Ville (foncier et murs), ou vers un constat d'impossibilité d'en assumer la charge. «Chacun reprendrait alors ses billes sans aucun dédommagement.»

DOSSIER

Sassenage en Pages n° 100 décembre 2005

A l'occasion de son 100^{ème} numéro, Sassenage en Pages se retourne sur son passé pour vous remémorer les évènements et les Sassenageois qui ont fait l'actualité en leur temps. Une rétrospective qui nous ramène jusqu'en juillet 1996. Souvenez-vous, c'était hier... Un numéro du journal municipal d'informations n'étant cependant pas un annuaire téléphonique, il a fallu faire un choix, pour éviter de faire exploser le nombre de pages. Extraits...

Cent numéros à la Une



N°1 - juillet 1996. L'équipe 1 de l'USS football atteint l'Excellence. L'équipe 2 accède pour sa part à la promotion d'Excellence et gagne la coupe du Dauphiné pour la seconde fois en trois ans.

N°2 - septembre 1996. Annonce de la construction du nouveau centre technique municipal. Le premier coup de pioche est attendu pour le 4 novembre 1996, et l'emménagement dans les

nouveaux locaux devrait intervenir en juillet 1997.

N°3 - octobre 1996. Depuis le 4 septembre et jusqu'au début novembre, les habitués de la piscine municipale sont privés de baignade en raison du réaménagement des vestiaires et de la mise en accessibilité de l'équipement aux personnes à mobilité réduite.

N°4 - novembre 1996. Le district de football de

l'Isère s'installe rue Pierre de Coubertin.

Claude Simonet, président de la fédération française de football, fait honneur de sa présence et coupe le traditionnel ruban tricolore.

N°5 - décembre 1996. L'autoroute A 51 fait l'objet d'un dossier. Pointées du doigt, les menaces de ce projet sur le cadre de vie des Sassenageois.

Sassenage en Pages n° 100 décembre 2005



N°6 - janvier 1997. La révision du plan d'occupation des sols est en marche. Une phase de concertation programmée début janvier, pour une approbation définitive par le conseil municipal avant l'été ou au plus tard à la rentrée.

N°7 - février 1997. «De nouveaux logements pour les Sassenageois», tel est le titre du dossier, en réponse aux demandes de logements enregistrés sur la commune, notamment en matière de logements à caractère social. D'actualité, les opérations immobilières de l'esplanade de la mairie et de la ferme Gauthier (ancienne propriété Nallet).

N°8 - mars 1997. Présentation et lancement du conseil municipal des jeunes, avec prochaine élection de vingt-neuf jeunes conseillers.

N°9 - avril 1997. «L'information en un clin d'œil». L'installation des panneaux lumineux d'informations situés place de la Libération et rue du Vinay est annoncée.

N°10 - mai 1997. Dans le dossier consacré aux Cuves et à sa fermeture pour cause de travaux suite à une crue de 1996, et de vétusté des installations électriques, on apprend notamment que le site compte 714 marches d'escalier.

N°11 - juin 1997. Le parc de l'Ovalie accueille la 1^{ère} édition de la fête de la nature organisée par l'association Environnement Nature Sassenage.

N°12 - juillet/août 1997. Présentation de la zone des lles en cours d'aménagement. C'est dans ce cadre, par exemple, que l'entreprise Saunier-Plumaz agrandit ses locaux de 1 000 m².

N°13 - septembre 1997. Les services techniques (bureaux et ateliers) et de l'urbanisme ont intégré leurs nouveaux locaux flambant neufs du centre technique municipal, rue Pierre de Coubertin.

N°14 - octobre 1997. Baptême de l'espace Henriette Gröll le 16 septembre, pour rendre hommage à cette grande artiste locale connue dans le monde entier.

N°15 - novembre 1997. Le dossier est consacré au centre technique municipal, inauguré et ouvert aux Sassenageois le 11 octobre, et qui «remplace avantageusement les ateliers municipaux du chemin du Gua».

N°16 - décembre 1997. Dans le dossier relatif au tri des déchets ménagers, on peut lire qu'avec un taux de recyclage d'environ 28 %, la ville est en bonne position puisque le taux global de l'agglomération est de 24%.

1998

N°17 - janvier 1998. Pour être en phase avec la législation, les offices chargés de la culture, de la jeunesse, des sports et des centres aérés, qui dispensaient un véritable service municipal en lieu et place de la mairie sont municipalisés, évitant ainsi à Sassenage de tomber sous le coup de la loi relative à la gestion de fait.

N°18 - février 1998. Dans le dossier consacré au budget prévisionnel 1998, et notamment aux dépenses d'équipement, l'annonce est faite du lancement de la construction de la halle des sports, moyennant un budget de 500 000 francs, soit 45 % du budget sport.

N°19 - mars 1998. Deux passerelles en bois sont sur le point d'être installées sur le Furon, l'une au niveau de l'Ovalie, l'autre à la confluence du Furon et de la Petite Sône.

N°20 - avril 1998. Alain Chaplais remporte les élections cantonales avec 60,11 %, face au conseiller général sortant Dominique Valeille.

N°21 - mai 1998. A l'occasion des cinquante ans de la première promotion du lycée technique du bâtiment Roger Deschaux, le maire reçoit les anciens élèves du château des Blondes, à leur époque centre d'apprentissage et aujourd'hui devenu la mairie.

N°22 - juin 1998. Installation de quatre parcs à vélos : devant la mairie, La Poste, l'école de musique et le gymnase des Pies.

N°23 - juillet/août 1998. Après dix ans de fermeture au public, les salons du Château de Sassenage ouvrent leurs portes aux visiteurs durant l'été.

Nouvelle tarification à l'école de musique, avec prise en compte des quotients familiaux et tarifs régressifs dès le 2^{ème} enfant (à partir du 3^{ème} auparavant).

N°24 - septembre 1998. Création du service économique de la mairie.

Le Théâtre en Rond fête ses quarante ans avec la participation active des associations culturelles sassenageoises à son spectacle d'anniversaire.

N°25 - octobre 1998. La ludothèque s'agrandit et change de décoration.

N°26 - novembre 1998. Désormais, tous les dimanches matin, le vieux bourg de Sassenage se réveille avec le marché.

N°27 - décembre 1998. Les déplacements font parler d'eux dans le dossier. Il est déjà question de plan de déplacements urbains, de tunnel sous la Bastille, d'extension du tram, de SU 1...





1999

N°28 - janvier 1999. La maison intercommunale pour l'emploi ouvre ses portes le 4 janvier à Fontaine, dans le même bâtiment que l'ANPE et les Assedic.

N°29 - février 1999. Annonce du calendrier de la construction de la halle des sports : premier coup de pioche prévu le 1^{er} avril, pour une livraison le 30 novembre 1999.

Présentation en photo des douze emplois-jeunes embauchés par la Ville.

N°30 - mars 1999. Sassenage compte 29 associations sportives (2 950 adhérents), 21 associations culturelles (1 417 adhérents) et une vingtaine d'associations diverses (anciens combattants, unions de quartier...).

N°31 - avril 1999. Une page entière est consacrée à Mireille Burnaz au titre de son dévouement et de son sens aigu de la solidarité et de l'entraide, qu'elle met au service des autres au sein du



groupe d'alphabétisation, intégré depuis 1977 et dont elle est présidente depuis cinq ans.

N°32 - mai 1999. Engagée en décembre 1995, la révision du plan d'occupation des sols (POS) est adoptée par le conseil municipal.

N°33 - juin 1999. «Noémie Guéraud-Pinet aura 20 ans en l'an 2000. Choisie avec 1 999 autres participants par la Mission 2000, la jeune Sassenageoise va partir cet été à la découverte de l'Europe», et ramener un reportage de chacune de ses étapes.

N°34 - juillet/août 1999. Marcelle Patras est décorée de la médaille de bronze de la famille française ; distinction qui récompense les mamans

ayant eu quatre enfants ou plus.

Le Théâtre en Rond ne lésine pas sur les têtes d'affiche avec Maxime Le Forestier, Linda Lemay ou encore l'humoriste Christophe Alevêque. Parallèlement, le service culturel se dote du logiciel de billetterie informatisé Amanda.

Dans un zoom sur le Henry boxing club, Henry Baldin-Bressot, son président-fondateur, est mis à l'honneur à travers son record du monde du 8 mai 1999 homologué dans le livre des records : casser avec le coude 4,2 mètres de béton en 9 secondes et 87 centièmes.

N°35 - septembre 1999. Présentation du premier itinéraire de promenade péri-urbaine tracé sur la commune, au départ du Château de Sassenage pour une virée autour de Combe chaude.

Pratiquant jusqu'alors leur sport au gymnase Fleming, les

archers de l'Ovalie décochent leurs premières flèches sur le nouveau pas de tir extérieur situé sur le complexe sportif.

Organisation, au parc du souvenir, de la première fête des communautés.

N°36 - octobre 1999. Onze «cyclos» sassenageois participent au Paris-Brest-Paris, dont neuf qui rentrent dans les temps. Un effort à la force du mollet pour parcourir les quelque 1 200 kilomètres de l'épreuve.

N°37 - novembre 1999. Depuis la rentrée, le service jeunesse propose des séances gratuites d'initiation à internet.

Angèle Tarricone prend la présidence de l'USS tennis de table.

N°38 - décembre 1999. Lancement, en partenariat avec La Poste, des «prêt-à-poster» — enveloppes pré-timbrees — aux couleurs de la commune.

2000

N°39 - janvier 2000. Le dossier revient sur la transformation de La Métro et son passage de communauté de communes à communauté d'agglomération.

N°40 - février 2000. Sassenage en Pages se paie un petit rafraîchissement de maquette, et passe de seize à vingt pages.

Le premier bébé sassenageois de l'an 2000 s'appelle Théo-Martin Franco, suivi de près par son vrai jumeau Aurélien.

La halle des sports ouvre grand ses portes le 5 février, avec la participation de l'ensemble des associations

sportives pour marquer l'événement en démonstrations.

N°41 - mars 2000. Depuis le mois de janvier, quatre jeunes retraités viennent en renfort des médiateurs sociaux pour assurer deux permanences hebdomadaires d'aide aux devoirs. Il s'agit d'Annie Mielle, Francis Piro, Jean Malafosse et Georges Bou.

N°42 - avril 2000. Le Sassenageois Michel Chauvin, 29 ans, s'apprête à partir en Asie.

Un périple préparé depuis plusieurs années pour cet ambassadeur de Sassenage qui part au bout du monde avec diapositives

et autres documents de promotion du patrimoine de la ville.

N°43 - mai 2000. Une équipe de Teva tourne un reportage à l'école de musique.

Quelques semaines avant, France 3 s'intéressait au patrimoine de la ville, suivie de près par l'équipe de tournage d'un clip vidéo ayant choisi les Cuves pour planter son décor.

N°44 - juin 2000. A 37 ans et huit années passées à défendre les couleurs or et noir du Sassenage rugby club, Salim Boukhelifa et Christian Jamois tirent leur révérence. Un adieu à la compétition, ambiance 3^{ème} mi-temps...



N°45 - juillet/août 2000. «Le 1^{er} juillet, anticipant les décisions nationales relatives à la fonction publique, les 206 employés de la mairie et les 26 agents du centre communal d'action sociale sont passés de 39 à 35 heures de travail hebdomadaire.»

2000 (suite)

À la Grande Rivoire, la sixième campagne de fouilles du site découvert en 1986 et qui aurait été occupé par l'homme dès 7900 avant notre ère, doit redémarrer en septembre et mobiliser jusqu'en 2010 une trentaine de chercheurs.

N°46 - septembre 2000. La Sémitag lancera sa flotille d'Ami'bus à l'ascension des

Côtes le 18 septembre dans le cadre de la Semaine du transport public.

N°47 - octobre 2000. Les enseignes Courir et Go Sport, filiales du groupe Rallye, fusionnent et donnent ainsi naissance au groupe Go Sport, deuxième groupe de distribution d'articles de sports coté en France.

Les sièges des deux sociétés, dont celui de Sassenage, sont maintenus.

N°48 - novembre 2000. De la banque alimentaire à Bourses à gogo en passant par le groupe Alpha ou encore Emmaüs, les acteurs de l'entraide et de la solidarité sont mis à l'honneur d'un dossier consacré au bénévolat.

N°49 - décembre 2000. Benjamin Gérard, élève de 5^{ème} à Fleming, rêve de devenir danseur de rock chorégraphique, encouragé dans cette voie par le titre de vice-champion de France 2000 qu'il partage avec sa cavalière grenobloise.

L'humoriste Franck Dubosc, sur les planches du Théâtre en Rond le 17 janvier.

2001

N°50 - janvier 2001. Le conseil municipal s'est prononcé unanimement en faveur de la création d'une maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes (Mapad) sur la commune. Reste à la Ville à affiner son projet, puis à le défendre auprès des organismes de tutelle.

Publication des résultats du recensement de la population réalisé en mars 1999 : Sassenage compte 9 735 habitants.

Echos sur la naissance du Sassenage badminton club, fin octobre 2000.

N°51 - février 2001. Nouveau règlement pour les cimetières, avec des dispositions qui tiennent compte des



aménagements réalisés pour répondre aux nouvelles pratiques funéraires.

Du 2 au 7 avril, Sassenage accueille le 7^{ème} Mondial de l'improvisation théâtrale.

Née le 1^{er} janvier 2001 à neuf heures trente à la clinique des Cèdres de Grenoble, Chloé est la première Sassenageoise du siècle.

N°52 - mars 2001. Pleins feux sur les artistes locaux à l'occasion de la 4^{ème} édition de «Des artistes sassenageois exposent».

Suspension de publication de Sassenage en Pages en raison des élections municipales.

N°53 - juin 2001. Résultat des élections municipales du 18 mars : la liste «Un autre choix pour mieux vivre à Sassenage», conduite par Christian Coigné, est élue avec 53,27 % des suffrages (22 sièges au conseil municipal) contre 46,72 % pour la liste «Sassenage avec cœur et raison», menée par Alain Chaplais, maire sortant.

N°54 - septembre 2001. Nouvelle «formule» pour Sassenage en Pages.

La nouvelle municipalité entreprend la révision du plan d'occupation des sols.

N°55 - octobre 2001. Présentation d'un projet, à l'étude, de création d'une via ferrata à Sassenage, après celles de Chamrousse et de Crolles.

N°56 - novembre 2001. Sassenage se dote d'un plan de prévention des risques majeurs pour réglementer strictement l'utilisation des sols en fonction des risques auxquels ils sont soumis.

Présentation du projet d'implantation du centre de tri du courrier de La Poste à Sassenage.

N°57 - décembre 2001. Les Canaris de l'USS football quittent l'historique terrain de la Rollandière pour gagner définitivement le nouveau terrain des Iles.

2002

N°58 - janvier 2002. Les cantines scolaires passent en liaison froide pour une meilleure sécurité en termes d'hygiène et de qualité alimentaire et sanitaire.

La Ville signe un Contrat enfance avec la caisse d'allocations familiales le 14 décembre.

Le 12 janvier, 8^{èmes} de finale du

championnat de France élite amateur de boxe.

N°59 - février 2002. «Présentée au conseil municipal du 7 février, une délibération entérine le retour du monument aux morts aux abords de l'hôtel de ville. Une mesure qui donne satisfaction aux associations sassenageoises d'anciens combattants et du souvenir,

après des années de débat.»

L'enseigne Champion reçoit, le 8 janvier, l'aval de la commission nationale de l'équipement commercial pour son implantation à Sassenage.

Suite à l'audit des finances communales sur 1995-2000, une gestion drastique se profile pour que la Ville retrouve sa

capacité d'investissement. Au programme : réduction des dépenses, report de certains projets, augmentation de la pression fiscale...

N°60 - mars 2002. L'entreprise Sauvagnat est placée en liquidation le 2 février, et les licenciements ont pris effet le 15 février. Quarante-sept emplois sont concernés à Sassenage.



2002 (suite)

N°61 - avril 2002. Les champions de danse sur glace, Marina Anissina et Gwendal Peizerat, sont intronisés par la confrérie du Bleu Vercors-Sassenage.



Portrait de Gino Locatelli, figure emblématique du football sassenageois, pour lui avoir consacré sa vie sans avoir jamais tapé dans le ballon.

N°62 - mai 2002. Devant l'allongement de la durée de vie, certains problèmes liés à l'émergence d'un 4^{ème} âge font l'objet du dossier. L'occasion justement de présenter le projet de Mapad (maison pour personnes âgées dépendantes) défendu par la Ville.

Le club de roller s'émancipe et quitte le Patin's club.

Le 5 avril, ouverture du cyber espace à destination des habitants de Sassenage, Noyarey et Veurey.

N°63 - juin 2002. Inondation partielle des Cuves jeudi 23 mai. Plus de peur que de mal. Un épilogue heureux après que vingt-deux collégiens de Coublevie aient été prisonniers pendant plusieurs heures de la montée des eaux.

Première «Nuit des associations» organisée le 28 juin,



pour une ambiance festive jusqu'au bout de la nuit...

N°64 - été 2002. Mercredi 26 juin, l'école municipale de musique est baptisée «Alfred Gaillard», du nom de son fondateur, en 1957, et ancien secrétaire général de la Ville.



annonce du début de la construction du restaurant scolaire de Rivoire de la Dame à l'automne.

N°65 - septembre 2002. Sassenage en Pages est désormais distribué par des agents municipaux, pour gagner en efficacité grâce à leur connaissance du terrain.

Portrait d'Aldo Cialdella, qui reçoit la médaille de la Ville pour sa fidèle contribution aux cérémonies commémoratives en tant que sonneur de clairon.

N°66 - octobre 2002. Présentation du programme immobilier «Domaine de la Petite Sône», avec échos d'une réunion publique un peu mouvementée...

Nouveaux visages : Christine Durand succède à Nelly Dejuly en qualité d'adjointe aux affaires scolaires, Nicole Merger-Steinmetz prend la direction du centre communal d'action sociale, et Catherine Jourdan est la nouvelle principale du collège Fleming.

N°67 - novembre 2002. Le «Poilu» quitte le parc du Souvenir pour regagner les environs de la mairie, sur son esplanade.

Mickaël Youn, le trublion montan, accorde une interview à Sassenage en Pages dans le cadre de la promotion de son spectacle «Pluskapoil», qu'il a prévu d'inaugurer sur les planches du Théâtre en Rond du 6 au 9 novembre.

N°68 - décembre 2002. Présentation de la convention de partenariat et d'objectifs entre la Ville et les acteurs associatifs.

Création du relais assistantes maternelles.

2003

N°69 - janvier 2003. La redynamisation commerciale et artisanale est à l'ordre du jour dans le cadre du Fisac (fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), et le réveil de l'union commerciale se précise...

Le 10 janvier, mise en ligne du site internet officiel de la Ville : www.sassenage.fr.

N°70 - février 2003. Présentation de David Smétanine, sociétaire du club local de natation, et nageur handisport qui tutoie les sommets internationaux.

N°71 - mars 2003. «Un budget 2003 de raison et d'ambition», et des projets qui peuvent enfin être d'actualité après une année de «disette» : caserne de gendarmerie, restaurant scolaire de Rivoire de la Dame.

Création du Lair, pour «lieu d'accueil, information et ressource», à destination des personnes en difficulté socio-professionnelle, isolées...

Lancement du service gratuit d'informations municipales par sms.

Annnonce de la première



édition du festival de guitare «Les diables aux cordes».

N°72 - avril 2003. Le 13 avril, 1^{ère} «Faites du roller» organisée par le Roller Sassenage.

N°73 - mai 2003. Le 29 mars, Sassenage scelle officiellement son jumelage avec Sasso Marconi, en Italie.

Près de 350 Sassenageois assistent à la cérémonie organisée parc du Souvenir, rebaptisée à cette occasion parc Sasso Marconi.

Naissance de L'UCAS (L'Union Commerciale et Artisanale de Sassenage).

N°74 - juin 2003. Numéro spécial en 28 pages pour annoncer l'événement de l'été : la pièce «Songe d'une nuit d'été», jouée tout le mois de juillet dans le parc du Château de Sassenage par la compagnie En scène et ailleurs.

N°75 - juillet 2003. Réorganisation des transports scolaires à l'étude pour la rentrée.

Zoom sur les trois phases de



Sassenage en Pages n° 100 décembre 2005

2003 (suite)

travaux prévus au Théâtre en Rond pour sa mise en conformité. A chaque été, son chantier, jusqu'en 2005...

Et coup de projecteur sur sa saison avec notamment Axelle Laffont, Fabienne Thiebault, Raphaël...

Les filles du Rugby Sassenage Isère renouent avec la première division du rugby national.

N°76 - septembre 2003. Au terme de l'enquête publique relative à la révision du plan d'occupation des sols et au projet d'implantation du supermarché Champion aux

Engenières, le commissaire-enquêteur délivre un avis favorable le 30 juillet.

Incendie le 11 août chemin des Côtes. Quelque 2000 m² de végétation partent en fumée.

Première édition de l'annuaire économique de la Ville.

N°77 - octobre 2003. Réception d'une délégation de Forécariah, en république de Guinée, dans le cadre de la coopération décentralisée.

Définitivement vidée de ses écoliers, l'école des Côtes «fait

ses classes» d'équipement de quartier.

Première Nocturne des arts martiaux, proposée le 18 octobre par les clubs sassena-geois spécialisés en arts martiaux et sports de combat.

N°78 - novembre 2003. Pose de la première pierre du futur centre de tri du courrier de La Poste, le 8 octobre.

Zoom sur le réseau de villes amies tissé autour de Sassenage : Messkirch, Sasso Marconi et Forécariah...

N°79 - décembre 2003. Présentation du prolongement de la ligne 34, annoncé pour janvier 2004.

Drôle d'expérience menée par le GAEC La ferme des Rapilles autour d'un pain de seigle à moisir, aux Cuves, en vue de sélectionner une des souches de moisissure pour l'intégrer à la fabrication du Bleu, comme autrefois.

Signature de la convention de partenariat unissant pour les trois prochaines saisons le GF 38, la Ville de Sassenage et l'USS foot.



N°80 - janvier 2004. «Sur la route» du succès, le chanteur Raphaël a fait une halte au Théâtre en Rond.

Dernière ligne droite avant le très attendu 1^{er} festival international de hip hop, et sa grande Nuit programmée le 18 février au Summum, regroupant les plus grandes pointures mondiales de la discipline.

L'ancien international de rugby et actuel entraîneur du CS Bourgoin Jallieu, Laurent Seigne, en visite au Rugby



Sassenage Isère le 16 décembre.

N°81 - février 2004. Suite à une décision du conseil général, le parc du Château de Sassenage est fermé au public depuis le 31 décembre 2003.

Le cyber espace obtient le label d'espace public numérique, gage de sérieux et de service de qualité.

La Ville se mobilise contre la maltraitance infantile en organisant une conférence-débat avec l'association des élus locaux contre l'enfance maltraitée et l'union nationale des droits et devoirs de l'enfant.

Annnonce du 1^{er} salon des vignerons de France organisé les 28 et 29 février.

N°82 - mars 2004. Lancement de l'aménagement du parking du Bourg (cinquante places), derrière l'église.

Présentation de la future gendarmerie de la rue du Gua.

Les deux camions de pompiers et de ramassage des ordures ménagères offerts par la Ville à Forécariah, en république de Guinée, partent vers leur

nouvelle destination remplis de livres, matériels scolaires et hospitaliers, vélos... Une action portée par l'association Kili-Isère.

Retour sur la Nuit du hip hop du 18 février, en photos et en autographes...

N°83 - avril 2004. Clin d'œil à l'inauguration du boudrome aménagé au parc Sasso Marconi et baptisé Clos Vaussenat, en hommage au président de l'amicale boules de Sassenage entre 1969 et 1981.

Gendarmerie : première pierre posée, le 5 mars.

N°84 - mai 2004. Elections cantonales (21 et 28 mars) : Alain Chaplais, conseiller général sortant, l'emporte avec 63,06 % des suffrages, devant Christian Coigné, 36,94 %.

Séance de pré-sélection pour la Star Academy 4 le 6 mai à Sassenage.

N°85 - juin 2004. Le 8 mai, le complexe sportif de la rue Pierre de Coubertin est baptisé Paul Vieux Melchior, en hommage au père-fondateur du club de football sassena-geois.

Echos de Clément, Adrien, Benjamin et Bastien, jeunes utilisateurs du nouveau skate-parc, à l'origine du projet et associés à sa réalisation.

Lancement d'une campagne d'information autour de la canicule à destination des personnes âgées et fragilisées.



N°86 - été 2004. Signature de la convention de partenariat entre la Ville et le groupe Go Sport. Des engagements partagés au service du sport local. Annonce du lancement d'une lettre hebdomadaire d'information et d'un Sassenage en Pages «nouveau» : nouvelle rubrique, passage de vingt-quatre à vingt pages...

Sondage téléphonique auprès de six cents foyers sassena-geois pour connaître, de façon anonyme et objective, leur avis sur l'action municipale et les grands dossiers.

Une classe de CE2 de l'école

2004 (suite)

Vercors est distinguée par l'organisation mondiale de protection de la nature (WWF) pour avoir écrit l'une des vingt-six chansons retenues dans le cadre de son concours «Chantons la Terre».

N°87 - septembre 2004. Création de la direction de la vie associative et de l'animation.

Lancement du premier concours de recettes de cuisine «Fricot d'or».

N°88 - octobre 2004. Septembre a été marqué par l'incendie du Théâtre en Rond, dans la nuit du 16 au 17, et par la pollution du réseau d'eau potable, la même semaine pendant quelques jours. Deux événements auxquels sont consacrées huit pages de rétrospective.

Dix bougies pour la médiamatique l'Ellipse.

Novembre 2004 : numéro spécial de Sassenage en



Pages consacré au bilan de mi-mandat.

N°89 - décembre 2004. Spectaculaire montage de

L'Entr'Actes-Théâtre en Rond pour que la saison culturelle soit maintenue.

Popeck et Florent Marchet sur la nouvelle scène de L'Entr'Actes le 12 novembre et le 9 décembre.

Bilan de mi-mandat : échos de la réunion publique du 23 novembre,

Déménagement du service culturel à la Malle Poste, rue François Gérin.

2005

N°90 - janvier 2005. Dans le cadre d'une consultation populaire effectuée mi-décembre, les Sassenageois disent «oui» à la reconstruction du Théâtre en Rond dans le Bourg, en lieu et place, et à l'identique, à condition de le moderniser et de l'intégrer plus harmonieusement dans l'environnement, mais aussi de gagner en fonctionnalité.

Clic sur le nouveau site internet de la Ville, relooké et réorganisé.

N°91 - février 2005. Le 28 janvier «Une soirée pour l'Asie» est organisée pour venir en soutien aux pays dévastés par le raz-de-marée. Une collecte de fond en demi-teinte...

N°92 - mars 2005. Lancement officiel du projet éducatif local le 1^{er} février, pour une politique éducative de la Ville, partagée et cohérente pour les 0-18 ans.

Sassenage, Noyarey, Le Fontanil-Cornillon et Saint-Egrève réaffirment leur «Oui, mais» à l'ouverture du pont-barrage, pour que des mesures soient prises pour résoudre certains problèmes locaux liés aux déplacements.

N°93 - avril 2005. Célébration du 20^{ème} anniversaire de la disparition de Roger Deschaux,

avec l'installation d'une plaque commémorative dans le lycée qui porte aujourd'hui son nom.

La Ville met en place un programme d'économies d'énergie.

Annnonce du 1^{er} salon nautique organisé par L'UCAS fin avril.

N°94 - mai 2005. Pose de la 1^{ère} pierre de l'équipement petite enfance/seniors (esplanade de la mairie, 21 avril).

Zoom sur les programmes immobilier «Domaine de la Petite Saône», «Plein Soleil» et «Les Charmettes».

Jean-Claude Skrela, DTN de la fédération de rugby, en visite à Sassenage à l'occasion du 12^{ème} tournoi national des sections sportives des lycées horticoles.

N°95 - juin 2005. Réunion-débat autour de la révision du PLU.

Réception du mini-bus offert par Go Sport à la Ville dans le cadre de leur partenariat.

N°96 - été 2005. L'un des deux sites proposés par la Ville, rue Pierre de Coubertin pour l'installation du futur centre de secours, reçoit l'avis favorable des pompiers : à gauche de l'accès au complexe sportif.

Installation de douze panneaux d'affichage associatif sur la commune.

N°97 - septembre 2005. Le périmètre d'étude de la tangentielle nord-sud est réajusté et son emprise sur la Plaine réduite. Info tombée le 2 juin.

Approbation du plan local d'urbanisme en conseil municipal du 12 juillet.

Le parc Sasso Maconi devient le lieu central des animations de la commune en accueillant toutes les festivités jusqu'alors organisées sur l'esplanade.

N°98 - octobre 2005. Gaston Soyot, médiateur-conciliateur de justice à la mairie depuis dix ans, reçoit les insignes d'officier de l'ordre du Mérite.

Fermeture provisoire du bâtiment principal du collège Fleming le matin du 6 septembre par arrêté municipal, au motif de problèmes de sécurité.

Présentation des trois nouveaux itinéraires cyclables : rues des Pies, des Grands champs et de la Trefforine.

Etape sassenageoise de la tournée d'adieu du pongiste Jean-Philippe Gatién, le 22 octobre.



Présentation du partenariat de la Ville avec les Brûleurs de Loups, club de hockey sur glace de l'agglomération. A chaque match, une classe de CM1 ou CM2 est de la partie pour supporter son équipe.

N°99 - novembre 2005. Les nuisances de la rue de l'Argentière font l'objet d'une réunion publique co-animée par Christian Coigné et Yannick Boulard, respectivement maires de Sassenage et Fontaine.

Présentation du projet de reconstruction du Théâtre en Rond en réunion publique du 19 octobre.

Après la liquidation judiciaire de l'association chargée de la gestion du Domaine de Sassenage, la Ville travaille à la reprise de cette gestion et à la réouverture au plus tôt du Château au public.

Coup de pouce à l'emploi sur www.sassenage.fr

N°100 - décembre 2005. A feuilleter !



Questions de **transparence**

Par le maire **Christian Coigné**



Initiée en juin 2004, cette rubrique est une tribune de libre expression où le maire fait le choix de préciser des dossiers en toute transparence, sur la base d'éléments concrets.

Le lien social, attache familiale

Le lien social entre les familles, les différentes instances républicaines, l'école, le centre social et les administrations est un facteur essentiel pour une bonne harmonie de la vie active et quotidienne des différentes populations.

Mais ce n'est pas suffisant, même si à Sassenage chacun appréciera l'ampleur des actions engagées dans ce sens et reconnaîtra la motivation des acteurs. Ce n'est pas suffisant car les familles ne sont pas toujours présentes, informées et formées aux conditions nouvelles de la société actuelle. Ce n'est pas suffisant car beaucoup ont tendance à se renfermer en évitant bien de regarder l'autre pour l'aider dans une détresse souvent

passagère.

Il nous faut retrouver les valeurs de la famille. Même au sein de celles recomposées et qui sont en augmentation exponentielle. Personne n'est formé à l'éducation d'un enfant dont il n'est pas le parent biologique. La route de l'éducation est bien plus longue et difficile.

Ecouter, encourager et respecter l'autre sont des actions primordiales. Aller vers l'autre pour comprendre. Mais comprendre ne veut pas dire tout accepter. Comprendre ne permet pas non plus de juger. La liberté de chacun passe par le respect mutuel. Tous les jeunes ne sont pas mauvais. Et bien au contraire, beaucoup nous surprennent même dans la vision éclairée de leurs idées et dans leur réaction positive face à un événement de la société. Il y a effectivement quelques irrécupérables, peu

nombreux mais qui suffisent à gâcher la vie à toute une population. Mais aussi tous les adultes ne sont pas des vieux... Alors il nous faut réagir. Tous ensemble et il ne suffit pas de compter seulement sur la police ou la mairie pour régler un problème de société issu du laxisme de plusieurs générations. Chacun doit réagir. Chacun doit agir pour se comprendre, pour s'aider, pour avancer. Ce sont nos mentalités qui doivent évoluer. Nos comportements. En société, en voiture, en vélo, avec nos voisins et dans notre activité professionnelle et associative. Loin de moi l'idée de donner des leçons. Je n'en ai pas la prétention ni la valeur. Mais il me prend quelques fois à rêver aussi d'un monde meilleur.

Christian COIGNÉ

Dans un souci d'explications de la gestion et des finances communales, cette rubrique vous apporte chaque mois un éclairage simple sur la réalité des chiffres par service, équipement, programme d'investissement...

Des chiffres à la lettre

Du budget **pour fonctionner**

Le budget de fonctionnement 2005 de la Ville représente 12,8 millions d'euros. Définitions, dépenses et recettes, pour mieux comprendre ce qu'est un budget de fonctionnement...

Définitions

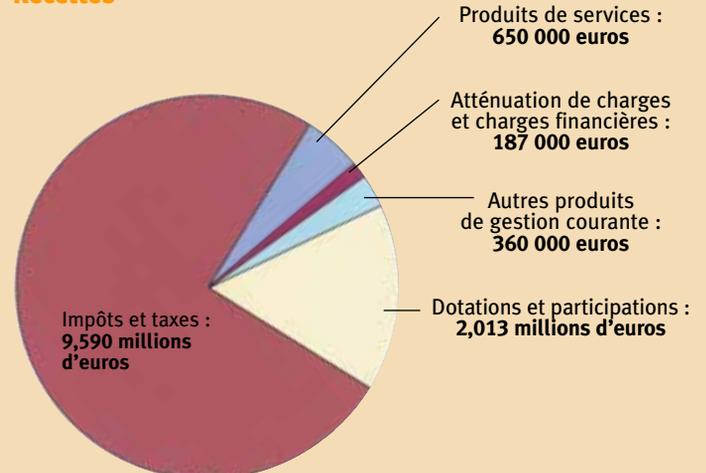
Les **recettes** du budget de fonctionnement sont constituées principalement par les impôts, les dotations de l'Etat, des autres collectivités locales (La Métro, Département), mais aussi les sommes dont s'acquittent les usagers des équipements et activités communaux (crèche, piscine, médiathèque...).

Les **dépenses** de ce budget concernent celles nécessaires au maintien du service public : subventions diverses allouées par la Ville, frais généraux, rémunération du personnel communal...

Dépenses

Personnel : **6,83 millions d'euros**
 Fonctionnement général : **2,7 millions d'euros**
 Subventions, contributions, reversements... : **1,53 millions d'euros**
 Charges financières, amortissement, atténuation de produits... : **1,74 millions d'euros**

Recettes



D'un chantier à l'autre



Tombent les feuilles !

Automne oblige, la campagne de ramassage des feuilles a débuté début novembre.

Dans les endroits les plus concernés par la chute des feuilles, le ramassage est réalisé à raison d'une fois par semaine ; une opération saisonnière qui vient en complément du balayage des rues, hebdomadaire pour les voies principales, mensuel pour les voies secondaires.

Période de chauffe

Selon la loi, les équipements publics sont tenus de mettre en route le chauffage entre le 15 octobre et le 15 avril ou dès lors que trois jours se sont succédé à des températures inférieures à 16 degrés.

A Sassenage, la période de chauffe a débuté la première semaine d'octobre dans les écoles et les équipements

relevant du CCAS (crèche, halte-garderie...) pour une température ambiante de 19-20 degrés, la semaine suivante dans les logements communaux et en mairie (idem), puis dans les équipements sportifs (16 degrés sauf dans les vestiaires) et dans les locaux du centre technique municipal.

Délit de fuites !

Compte tenu des fuites d'eau importantes causées par la porosité de la canalisation alimentant les sanitaires de l'école primaire des Pies dans sa partie sud, des travaux de remplacement sont prévus pendant les vacances de Noël. Un chantier qui représente un budget d'environ 7 500 euros TTC.

Ça roule rue des Pies

La piste cyclable de la rue des Pies est terminée, et la première partie de l'aménagement de la rue des Grands champs est bien avancée. A vous de rouler...

Conseil municipal du 28 novembre 2005

Surtaxe de l'eau

Dans le cadre de l'achat d'eau pure à la Régie des eaux de Grenoble, et des travaux d'adduction nécessaires réalisés en 2000-2001, la commune instaurait en 2000 une surtaxe spécifique afin d'équilibrer son budget annexe eau-assainissement.

Cette surtaxe, prélevée directement par le fermier — la Saur — était fixée à 3 francs HT/m³ (0,4573 € HT/m³) de 2000 à 2003. Depuis de nombreuses années, le budget de l'eau n'a fait l'objet d'aucune dépense d'investissement pour le renouvellement du réseau, dont l'état dégradé nécessite aujourd'hui des travaux importants que la commune souhaite engager.

De manière à les démarrer dès 2006, le conseil municipal propose de revaloriser cette surtaxe en la fixant, à compter du 1^{er} janvier 2006, à 0,5853 € HT/m³.

(en attente)

Logements sociaux des Charmettes

Le conseil municipal propose de participer à l'opération «Les Charmettes» de Pluralis Société d'habitation des Alpes pour la création de treize logements en reversant à ce bailleur social le montant de la subvention à percevoir du Département au titre

de la création ou de la réhabilitation de tout logement social, soit 30 334,75 euros (70 % au lancement des travaux, et le solde à l'achèvement).

(en attente)

Ehpad : création en projet

La société Socogim est retenue par la ville pour la création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) d'environ quatre-vingts chambres sur un terrain de la rue du Gua, actuelle propriété de la commune.

Le terrain concerné par le projet représente une superficie d'environ 4 642 m².

Dans l'attente de la finalisation des conditions de cession, soumises à un prochain conseil municipal, le conseil municipal autorise la société Socogim ou toute autre société pouvant se substituer à elle dans le cadre de cette opération, à déposer toute autorisation d'urbanisme sur la partie de la parcelle cadastrée BE 39 concernée par son projet.

(en attente)

Un parc-relais pour solution

Depuis de longues années, les automobilistes du Vercors qui pratiquent le covoiturage ont pris leurs aises en se garant sur le bas-côté nord de la RD 531, entre la place Jean Prévost et le rond-point du Hameau du Château. Une liberté qui n'est pas sans poser des problèmes...

«Le covoiturage est à promouvoir, mais pas tel qu'il est pratiqué à Sassenage, avec son lot de désagréments pour les riverains, et de problèmes de sécurité.»

Selon le maire, les riverains supportent quotidiennement, et à toute heure, le bruit causé par les manœuvres de stationnement, et l'urine contre les clôtures ! Par manque de places à proximité immédiate de la montée du Vercors, certains automobilistes se garent même sur les emplace-

ments privés des copropriétés ou sur les parkings réservés à d'autres usages. Un problème amplifié par le besoin accru de parking depuis la création, en 2004, de la ligne 34, au départ de la place Jean Prévost.

«Un groupe de travail, composé des représentants du syndicat mixte des transports en commun, de la communauté de communes du plateau du Vercors et du Parc du Vercors, s'est réuni à mon initiative le 17 octobre. J'ai évoqué l'augmentation du nombre de

véhicules concernés, quatre-vingts en moyenne constante, sachant que pour la tranquillité des riverains, les parkings publics ont été progressivement réduits dans ce secteur, et le stationnement des poids lourds interdit depuis l'année dernière.»

A quand un parc-relais ?

Pour permettre un stationnement public légal et sécurisé, la Ville propose de mettre à disposition gratuite le terrain libre de 2500 m² qu'elle possède à l'angle de l'avenue de Valence et de la RD 531, entre la place Jean Prévost et la Cressonnière, et réservé au PLU pour la création éventuelle d'un parc-relais.

Le parc-relais étant destiné à favoriser et sécuriser le stationnement de transit entre



le Vercors et l'agglo, il convient désormais que les instances concernées mettent la main au porte-monnaie. «Ce pourrait être le cas de La Métro, des communes du Vercors, et du SMTC, avance le maire. J'ai envoyé un courrier le 25 octobre pour connaître la position de chacun, mais je suis confiant au regard de l'intérêt porté par l'ensemble des responsables politiques.» A suivre donc...

Bien que la police municipale ait renforcé sa présence — remarquée et qui fait parler — dans les rues de la ville, le respect du code de la route n'est pas son seul cheval de bataille. Elle est en effet sur bien d'autres fronts...

En renforçant sa présence le long des routes, la police municipale (PM) fait grincer des dents certains automobilistes qui n'avaient que faire du code de la route. Il arrive que ces contrevenants, pour qui le «papillon» a parfois du mal à passer, cherchent d'ailleurs vilement à se dédouaner. Certains vont jusqu'à accuser la PM d'excès de zèle en la matière, au détriment de ses autres missions. Un argument à revoir car l'action de la PM ne se limite pas là.

Mais que fait aussi la police ?

Présence renforcée sur tous les terrains

Son champ d'intervention est en effet bien plus vaste que la seule police de la route, qui ne représente, selon son responsable, que 20 % du temps de service, contre 40 % pour la police de proximité, et 40 % pour les interventions en réponse aux sollicitations des administrés, notamment en matière d'infractions liées au code de la route.

«La police de proximité est une mission essentielle pour bien connaître la population, mais aussi renforcer notre présence sur les lieux de rassemblements de jeunes ou de dégradations.

Mi-octobre par exemple, nous avons interpellé un mineur en flagrant délit de graphisme (inscriptions au marqueur) sur le skate parc. Il n'a pas essayé de se soustraire, mais n'a pas immédiatement compris



l'objet de son interpellation car il était habitué à de telles pratiques. Nous lui avons expliqué et l'avons orienté vers le service jeunesse, susceptible de lui proposer des activités correspondant à ses attentes, tandis que ses parents payaient la facture du nettoyage. La prévention et la sensibilisation sont un pan important de notre travail de terrain, mais pas seulement.» Les taggeurs n'ont qu'à

bien se tenir. Les policiers municipaux ont en effet des soupçons sur leur identité, à étayer par des preuves, au fil de leurs patrouilles.

Et quand la prévention atteint ses limites, la répression prend le relais...

■ Lire aussi, dans Sassenage en Pages n° 98 — octobre 2005, l'article «Des vacances passées en toute tranquillité», en page 12.

Un coup de pouce, clé de la réussite scolaire

Le 9 novembre, cinq enfants de cours préparatoire apposaient leur signature au bas de la convention Coup de pouce Clé (club lecture écriture), pour se donner toutes les chances de la réussite scolaire. Leurs parents et les autres cosignataires s'engageaient eux aussi à remplir quelques devoirs...



Le cours préparatoire est une année charnière dans la scolarité d'un enfant avec, comme enjeu majeur, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Mais il arrive que certains écoliers soient freinés par leur timidité, et donc qu'ils n'exploitent pas pleinement leur potentiel.

C'est sur ce constat qu'est née en 1989, des travaux du sociologue Gérard Chauveau, la méthode du Coup de pouce Clé (club lecture écriture) : un accompagnement périscolaire des enfants sur toute la durée de leur année de CP.

«*En seize ans, 10 000 enfants en ont bénéficié, avec un taux de réussite avoisinant 80 %*», explique Nadia Gluckstein, de l'Apfée (association pour

favoriser une école efficace), porteuse du programme.

Une action et des résultats concluants qui ont suscité l'intérêt de Sassenage. Autour de Christine Durand, l'adjointe chargée de la vie scolaire, les services scolaire et enfance-éducation ont donc travaillé à la mise en place de ce Coup de pouce Clé dans le cadre du projet éducatif local.

Première «promotion»

A l'école des Pies, désigné site pilote, cinq enfants de CP ont ainsi été choisis par leurs enseignantes, Valérie Guidet et Valérie Laussedat, avec l'accord de leurs parents.

Chaque soir depuis la signature de la convention Coup de pouce Clé, le 9 novembre, Anaïs,

Angéla, Léonie, Benjamin et Sami bénéficient donc, de 16h30 à 18h, d'un suivi assuré par une animatrice licenciée en sciences du langage.

Pour une entrée en matière ludique, chaque séance commence par un goûter, que les parents se sont engagés à fournir quotidiennement. Il s'agit en fait de les associer et de leur faire comprendre qu'ils ont un rôle décisif dans la réussite scolaire de leurs enfants.

En signant cette convention, ils s'engagent aussi à prendre chaque jour le temps de suivre l'évolution de l'enfant en regardant son cahier de club Coup de pouce Clé, mais aussi ses devoirs de l'école, à valoriser ses résultats, à

assister au moins une fois par trimestre à une séance du programme et à venir chercher leur enfant à la sortie du club. De son côté, l'enfant promet d'assister à chaque séance et son paraphe vaut acceptation des règles de vie fixées avec l'animatrice. Cette dernière et le coordinateur (Daniel Flahaut), directeur de l'école des Pies) assurent quant à eux de leur respect des modalités de fonctionnement du Coup de pouce Clé, de leur aide à l'enfant dans sa découverte du plaisir de lire, et de leur passation progressive du relais aux familles.

Un engagement pris par tous jusqu'en septembre 2006, pour une entrée en CE1 réussie...

Paroles de mamans

«*Je connaissais le CP d'adaptation. C'était quelque chose de bien.*

Concernant le Coup de pouce Clé, j'ai immédiatement été favorable à ce qu'Anaïs en bénéficie. Ça ne peut être que positif, même sur le plan humain.»

«*J'espère que Sami apprendra aussi à mieux se concentrer sur ses devoirs !*»

«*On (les parents) ne prend peut-être pas toujours assez le temps de faire lire nos enfants. Ce programme est donc un bon complément, en tout cas un excellent moyen de leur donner le goût de la lecture.*

Je trouve aussi que c'est important de les valoriser et de leur montrer qu'ils peuvent le faire. En tout cas, je suis ravie pour Léonie.»



Emploi : une appréciable cellule

Peu le savent peut-être, mais les Sassenageois en recherche d'emploi peuvent bénéficier depuis mai dernier de l'aide de la cellule Emploi créée par la Ville. Présentation...

Initiées dès l'été 2001, des rencontres régulières avec les demandeurs d'emploi sassenageois étaient assurées par le maire, Christian Coigné, et son adjoint en charge de l'emploi, Jérôme Merle.

Ayant fait de l'emploi l'un de ses chevaux de bataille et voulant professionnaliser cet indispensable service, le maire créait par ailleurs, en mai dernier, une cellule Emploi pour accueillir, écouter et orienter les Sassenageois en recherche d'emploi. «*Il ne s'agit pas de*

les aider à faire un CV ou une lettre de motivation mais plutôt de leur fournir les informations et les outils utiles dans leurs recherches, par exemple l'accès à l'annuaire actualisé des acteurs économiques sassenageois, la présentation des différentes structures d'aide à l'insertion professionnelle comme la Mipe (maison intercommunale pour l'emploi), ou encore l'orientation vers les secteurs d'activité porteurs d'embauche...»

Qu'elles aient renoué avec l'emploi ou qu'elles soient encore en recherche, les personnes aidées⁽¹⁾ par la cellule Emploi continuent à être suivies.

Outils utiles

La cellule Emploi travaille aussi en amont, avec la Mipe, pour mettre en place des actions d'aide, de soutien et de suivi des demandeurs



d'emploi. Fruits de cette collaboration : la création d'une fiche de liaison entre la mairie et la Mipe, ou encore le projet de «petits déjeuners rencontre» entre les demandeurs d'emploi et les professionnels d'un secteur d'activité.

C'est dans ce souci constant de coller au plus près des réalités de l'emploi local que le nouvel espace «Offres d'emploi⁽²⁾» a également été mis en place à la Une

du site officiel de la Ville (www.sassenage.fr). Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Laissez-vous aider !

(1) Sur les quatorze Sassenageois reçus depuis la création, cinq ont été orientés vers la Mipe, et trois ont décroché un CDD, en passe de se transformer en CDI pour certains.

(2) Lire, dans Sassenage en Pages n°99 – novembre 2005, l'article «L'emploi à la Une sur www.sassenage.fr», en page 14.

■ Cellule Emploi (centre technique municipal), Déborah Manin, dmanin@sassenage.fr ou 0 810 38 360 (numéro Azur, prix d'un appel local)

Espace K, pour le corps et l'esprit

«Espace K- beauté et bien-être» a ouvert ses portes début novembre au 12 bis rue des Pies.

Une adresse incontournable à Sassenage pour se faire dorloter, entre soins esthétiques, bronzage, sophrologie, shiatsu, hammam et amincissement...

Après des études de droit et une courte carrière juridique, Katia Duponchelle a décidé de changer radicalement de cap. «*Je me suis vite aperçue que*

je n'étais pas dans mon élément, confie-t-elle. J'avais envie de m'occuper des autres, d'avoir de l'échange autour de la notion de bien-être.»

Elle ne fait alors ni une ni deux et se forme aux techniques de la sophrologie — elle est diplômée depuis juin, après trois années d'étude — et du shiatsu : «*Je suis toujours en formation continue en vue d'être diplômée de la fédération française*», précise-t-elle en insistant sur l'importance de

pratiquer des soins de qualité. Autre spécialité de Katia : les soins et produits de beauté orientaux, «*grâce auxquels on réapprend la beauté, plus naturelle.*»

Des soins à temps complet

Entourée de deux esthéticiennes, Katia, 28 ans, s'attache ainsi à apporter du bien-être au corps et à l'esprit.

«*C'est le plus d'Espace K : prendre en compte la beauté et le bien-être, deux approches complémentaires pour se sentir bien. En plus, nos soins sont à temps complet. On ne vous laisse pas dans une cabine en attendant que ça se passe, comme dans certains salons de beauté. On reste à vos côtés du*

début à la fin, pour être aux petits soins. C'est ce qu'on recherche quand on veut se faire cocooner, non ? En tout cas, c'est important à mes yeux de prendre le temps et d'être à l'écoute.»

Une invitation à se prélasser, le temps d'un hammam, d'une séance de shiatsu ou de sophrologie, ou de tout autre soin choisi dans la large palette de ceux proposés par Espace K : maquillage, soins du corps et du visage, épilation, amincissement, bronzage avec ou sans UV... Pour vous aussi, messieurs !

■ Espace K, 12 bis rue des Pies, 04 76 46 44 28 ou dfindust@wanadoo.fr. Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h, et le samedi de 9h à 16h.



Fine fourchette et Fricot d'or

A 26 ans, Corinne Diaspara a gagné ses galons de cordon bleu en décrochant le Fricot d'or avec son «pigeon au foie gras façon automnale». Rencontre autour des plaisirs de la table...

«Dans un premier temps, j'ai trouvé que le Fricot d'or était une initiative originale de la Ville pour célébrer la Semaine du goût, explique Corinne Diaspara, la lauréate du 2^{ème} Fricot d'or. Puis je me suis dit que ce serait sympa de participer, d'abord parce que j'ai plaisir à cuisiner, j'aime recevoir des amis autour d'un bon repas et je dois reconnaître que je suis «fine gueule», et ensuite par esprit de jeu, sachant que je suis mauvaise perdante, confesse-t-elle. La dotation du concours n'a pas manqué non plus de me motiver», ajoute-t-elle en aparté. Corinne et son mari avaient prévu en effet de découvrir la

fine cuisine des Terrasses d'Uriage en décembre. En gagnant un déjeuner pour deux à cette excellente table — le premier prix — Corinne a peut-être pris de l'avance sur la concrétisation de leur projet.

L'âme d'une gagnante

Rétrospectivement, Corinne explique qu'elle est passée par tous les états : d'abord la confiance, bien décidée à jouer la gagne, puis le doute. «En apportant mon plat le jour de la dégustation du jury, j'avais remarqué un plat joliment présenté et très appétissant, se souvient-elle, croyant alors ses chances envolées.

Lors de la remise des prix, c'est

quand j'ai vu que j'étais la seule à ne pas avoir été appelée que j'ai réalisé.»

Savoir de surcroît que le chef cuisinier des Terrasses d'Uriage était membre du jury n'est pas sans l'honorer.

Une grande joie et beaucoup d'émotion qu'elle continue à exprimer avec un sourire radieux.

Depuis, les clients du tabac-presse des Cuves, où elle travaille, la félicitent régulièrement, tandis que son entourage attend de goûter son fameux «pigeon au foie gras façon automnale» : une recette qu'elle a créée de toutes pièces, spécialement agrémentée de foie gras pour le Fricot. Juste succulent.



Un pigeon qui fait recette

Contrairement aux cuisiniers qui, d'habitude, les gardent jalousement, Corinne Diaspara veut bien partager avec vous les secrets de sa recette gagnante : «Le pigeon au foie gras façon automnale». Et si finalement le pigeon volait la vedette à la dinde pour vos repas de fin d'année !

Pour deux personnes

Ingrédients de base
deux pigeons vidés

Farce

3/6 de foie gras frais
1/6 de noix fraîches
1/6 de raisins blancs
1/6 d'oignons
Deux cuillerées à soupe de Chartreuse verte
Sel et poivre

Sauce

Crème épaisse

Accompagnement

Duo de trompettes de la mort et trompettes chanterelles
Besanties (préparation à base de farine, œufs, eau et beurre)

Marche à suivre

Mélanger le foie gras frais coupé en dés et salé poivré avec les noix fraîches hachées, la chair épépinée des raisins blancs et les oignons finement émincés. Une fois la préparation obtenue, ajouter les deux cuillerées à soupe de

Chartreuse verte (préalablement diluées dans un peu d'eau). Laisser le tout macérer environ 3/4 d'heure. Presser la préparation afin de récupérer le jus. Farcir les pigeons avec la préparation.

Dans une coquille, faire fondre du beurre.

Faire rôtir les pigeons jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Ensuite verser le jus de la marinade pour déglacer le plat.

Rajouter de l'eau et laisser mijoter pendant environ 1/2 heure (la coquille ouverte).

Rajouter les champignons et couvrir à nouveau pendant 1/2 heure.

Pendant ce temps, préparer les Besanties : Mélanger deux œufs avec deux verres d'eau et environ 50 g de beurre fondu. Ajouter la farine afin d'obtenir une pâte proche de

la consistance des quenelles. Dans une casserole, porter à ébullition de l'eau additionnée d'un bouquet garni et d'un bouillon de poule. Une fois la préparation prête, prélever la pâte à l'aide d'une cuillère, et la faire cuire le temps qu'elle remonte à la surface.

Avant de servir, réserver les pigeons ainsi que les champignons. Ajouter la crème afin d'obtenir une sauce onctueuse.



Sassenage en Pages n° 100 décembre 2005

De l'art en Bocal

A partir du 12 décembre, la mairie transforme son «Bocal» — c'est le nom donné à l'espace situé entre ses deux ascenseurs — en une originale galerie d'art aérienne. Une idée toute en hauteur !

Mettez un pied en mairie et levez la tête. Au-dessus de vous, dans l'entrée, un grand espace libre vous surplombe, coincé entre les deux ascenseurs sur toute la hauteur de bâtiment. D'aucuns auront certainement imaginé ce volume définitivement perdu, mais c'est sans compter sur les

concepts originaux auxquels Christian Mazet a habitude Sassenage.

En effet, l'idée de faire du «Bocal» — le fameux espace! — un lieu d'exposition est née de l'imaginaire fécond du directeur des affaires culturelles. Un projet judicieux qui, après quelques mois de gestation, verra bientôt le jour.

Levez la tête !

Le terme est fixé au 12 décembre, date du vernissage de l'exposition inaugurale d'une série de rendez-vous artistiques baptisée symboliquement «Les agités du Bocal», en écho à cette idée folle et au mouvement que les œuvres, libres comme l'air, sont susceptibles d'adopter dans ce vaste espace.

Dès la mi-décembre donc, l'artiste Valérie Sbeghen

ouvrira le bal avec «Vu de l'ascenseur», l'exposition de ses toiles suspendues prévue pour habiter les lieux pendant quatre mois environ⁽¹⁾. Des créations décoratives recto verso, où se marient peinture, matériaux recyclables et autres végétaux.

«Les toiles peintes, en étant des objets de décoration, permettent à chacun de changer à volonté son intérieur. Les toiles recto/verso le permettent doublement, explique l'artiste. Ce sont des pièces uniques, mais elles n'ont pas le coût des œuvres d'art conventionnelles. Elles sont devenues des produits de consommation et chacun peu s'offrir une toile, de la même façon qu'il s'offre une belle lampe ou de beaux rideaux.»

Avec cette belle entrée en matière qu'elle offre à ce lieu



inédit, Valérie Sbeghen est ainsi promue au rang de première «agitée du Bocal». Et nul doute que d'autres se presseront pour lui emboîter le pas...

(1) A l'occasion du vernissage de l'exposition, le 12 décembre à 19h, les toiles décoratives de Valérie Sbeghen investiront également l'espace Henriette Gröll, et ce, pour une quinzaine de jours.

Des livres, des coups de cœur

Pour vos cadeaux de Noël, suivez l'avis des professionnelles de la médiathèque l'Ellipse et inspirez-vous de leur sélection de livres...

L'art de la joie

Goliarda Sapienza.

Viviane Hamy.

Roman d'apprentissage, traversée du siècle, roman des sens et de la sensualité, cet «art de la joie» vous réserve le plus grand plaisir.



Le dessous des cartes

Atlas géopolitique.

Jean-Christophe Victor.

Tallandier.

Cet atlas qui prolonge le magazine d'Arte «Le dessous des cartes» bénéficie d'éclairages riches et variés. Un outil passionnant et limpide pour appréhender le monde tel qu'il est.



L'Encyclopédie des sciences

Gallimard Jeunesse.

Un ouvrage de référence attractif et dynamique pour accéder rapidement à l'information et stimuler la curiosité.

Photos et liens Internet actualisés complètent ce livre destiné aux petits curieux de nature !

Nouvelles de Mars

Robinson.

L'Autre distribution.

Ne manquez pas ces «robinsonades» ! Robinson pose un regard singulier sur le monde en évoquant les plus humbles et comme toujours, poésie, tendresse, humour et musiques métissées sont au rendez-vous. Pour les petites oreilles (et les grandes !).

La brodeuse

Françoise Richard, Anne Buguet. Seuil.

Inspiré par les contes japonais et magnifiquement illustré,

cet album raconte l'histoire d'une brodeuse malhabile en quête de perfection pour découvrir que le bonheur peut se trouver simplement.



Et pourquoi ne pas offrir une carte d'adhésion à la médiathèque, où sont disponibles tous ces ouvrages ?

Un précieux sésame qui ouvre, à moindre frais et pour une année, les portes du plaisir de la lecture, mais aussi de la musique.



Sassenage indépendants

Texte non communiqué malgré la relance du service communication au-delà de la date-butoir.

Parti socialiste et Ensemble pour Sassenage

Les 12 travaux d'Hercule ?

M. le Maire se félicite des travaux faits dans la commune actuellement. C'est vrai qu'il y en a quelques-uns.

- Rue François Blumet: Rappelez-vous, au moment de la venue du centre de tri postal à Sassenage, au lieu de négocier l'aménagement de la rue avec la Poste comme il l'a promis, le Maire veut le faire payer par la Métro. Cet aménagement ne concerne absolument pas la Métro, donc les Sassenageois paieront. Résultat : la commune fait les travaux qui lui coûtent 152 000 €.

- Cela va être la même chose pour la rue Jean Moulin. Le Maire n'a pas voulu faire payer le promoteur, mais l'ancien propriétaire. Il y a eu procès et le Maire l'a perdu en 1^{ère} instance. Les contribuables vont-ils encore payer ?

- Rue des grands Champs : Il y a quelques semaines, un petit square avec aire de jeux pour enfants a été aménagé dans cette rue. On y a aussi refait le trottoir à neuf. Ces travaux ont été payés par la commune. Le square à peine terminé, le Maire annonce qu'une piste cyclable payée par la Métro sera faite dans la rue et que les trottoirs vont être refaits.

Quelle bonne gestion des deniers publics ! Dire que le Maire et un de ses adjoints siègent à la Métro ! Y sont-ils présents ?

- Cette année, le Maire a reporté plusieurs fois des conseils municipaux, sans même prévenir la population pour le dernier ! C'est vrai qu'il travaille trop, et pour des indemnités de misère, si on en croit ce qu'il écrit dans Sassenage en pages. «Questions de transparence» devrait changer de nom et devenir «Le mur des lamentations».

Bonne fin d'année à tous.

■ Guy Bouilloud, Alain Chaplais, Alain Charvier, Chantal Duranton, Nicole Perrin-Duckit.



Groupe des élu-e-s communistes

Château : il faut un référendum d'initiative locale

Déchainement médiatique sur la question du Château, fausses informations, il y a de quoi troubler les sassenageois, la vérité doit-être rétablie : le conseil Municipal du 29 septembre a simplement autorisé le Maire à porter la ville candidate pour juger de l'opportunité de reprendre la gestion et de la soumettre au Conseil municipal !

La Fondation de France ne cède pas la gestion du château, sans raison. Si les autres collectivités locales comme la Métro, le Conseil général ne veulent pas être repreneurs, ce n'est pas par calcul politicien.

Les sassenageois depuis 2001 paient lourdement les hausses successives d'impôts communaux, ils n'ont pas à mettre la main au porte-monnaie pour des projets qui n'apporteront rien à leurs besoins.

Nos voiries sont davantage prioritaires !

Voilà qu'au moment où la droite nationale privatise à tout va les services publics, la droite locale vole au secours de la reprise d'un gouffre financier afin que les finances communales se substituent à la baisse des crédits d'Etat pour la restauration des monuments historiques !

S'il avait été question que la ville se porte candidate à la reprise du château, nous aurions voté contre.

Le dernier numéro de ce journal évoque le peu d'enthousiasme de la population sur le projet de reconstruction du théâtre en Rond, dans ce cas, pourquoi avoir décidé à la place des habitants ?

Avant toutes décisions, qui ne seraient pas sans conséquences pour le futur du développement de Sassenage, les élus communistes proposent l'organisation d'un référendum d'initiative locale.

■ Michel Barrionuevo, Mireille Heurtier.



Union de la majorité municipale

À l'eau, police municipale

Notre police municipale a été nettement valorisée depuis 2001. Seulement deux policiers étaient alors cantonnés dans des tâches proches de celles des gardes champêtres. Aujourd'hui sept vrais policiers opèrent sur des missions de proximité et d'aide à la population, en matière de sécurité et de prévention. C'est ainsi que leurs actions, après une réorganisation structurelle totale, s'orientent vers 3 axes principaux : la tranquillité et la sécurité des quartiers, les dangers de la route et le respect du stationnement. Enfin une collaboration efficace a pu être mise en place avec la brigade de Gendarmerie afin de coordonner et d'optimiser les actions sur le terrain. Malheureusement il faut passer quelques fois par des sanctions. Mais c'est à ce prix (quelquefois cher payé mais efficace) que nous pouvons maintenir une sécurité optimale sur la commune et constatée à ce jour.

L'année 2006 sera marquée par d'importants travaux sur le réseau d'eau potable dans le but d'assurer une pression d'eau suffisante en tous points du réseau et d'améliorer son aspect qualitatif (rappelez-vous l'été 2004). Un état des lieux du réseau nous a révélé de grandes disparités de pressions et de qualité sur environ la moitié du territoire. Cela confirme l'absence de prise en compte des paramètres techniques par l'ancienne municipalité lors du changement d'approvisionnement (inversion du sens d'alimentation). Il est donc aujourd'hui impératif d'engager des travaux importants de renforcements du réseau.

À l'heure où tout le monde se prépare pour les fêtes de fin d'année avec vins et bonne chair, nous n'oublions pas les bienfaits de l'eau. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël.

■ Georges Cornella, Nelly Dejuly, Christine Durand, Philippe Evrard, Michel Falconnier, Stéphanie Macquet, Amédée Matraire, Jérôme Merle, Corine Michel, Patrick Molinaro, Christine Mosca, Pascale Peysson-Masse, Robert Sadion, Marie-Christine Savoie, Michelle Thevenoud, Janine Vantajour.

■ Yves Bernard, Isabelle Kestenes-Psila, Jean Pacitto, Aline Pivot, Jean-Luc Pons.



Naissances

20/10/2005	Flora DEPEUX KANON
22/10/2005	Léane GENEVOIS
23/10/2005	Raphaël QUINCIEU
24/10/2005	Julien BONHOMME
31/10/2005	Manon SAVRY

Mariages

Aucun mariage

Décès

17/10/2005	Tomasa CARRETERO Veuve COUÉGNOUX
26/10/2005	Clara DI GIROLAMO Veuve PAGANO

Pharmacies de garde

Dimanche 11 décembre

Pharmacie Seguy
Parking «Intermarché»
3, rue Pierre Dunant - Seyssins
☎ 04 76 48 42 42

Lundi 12 décembre

Pharmacie de l'Argentière
18 avenue de Romans - Sassenage
☎ 04 76 27 52 26

Dimanche 18 décembre

Pharmacie Vaillant-Audinet
Place Louis Reverdy - Sassenage
☎ 04 76 27 40 71

Lundi 19 décembre

Pharmacie Vaillant-Audinet
Place Louis Reverdy - Sassenage
☎ 04 76 27 40 71

Dimanche 25 décembre

Pharmacie Garcin
61 av. de la République - Seyssinet
☎ 04 76 96 16 07

Lundi 26 décembre

Pharmacie Fraenckel
40 avenue de Romans - Sassenage
☎ 04 76 27 09 21

Dimanche 1^{er} janvier

Pharmacie Costa
31 bis rue du Moucherotte - Seyssinet
☎ 04 76 96 02 76

Lundi 2 janvier

Pharmacie Rival
Chemin du Gua - Sassenage
☎ 04 76 26 65 72

Pharmacies de garde
Tél. : 04 76 63 42 55

Sassenage bientôt recensée

Sassenage fait partie du groupe des communes recensées en 2006. A partir du 19 janvier, vous recevrez donc la visite d'un agent recenseur, identifiable à sa carte officielle tricolore, avec photographie et signature du maire.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. Infos : service état civil, et dans le prochain numéro de Sassenage en Pages.

A la recherche d'agents recenseurs

En vue du recensement de la population (19 janvier-18 février), un appel à candidatures est lancé pour recruter les agents recenseurs. Ceux-ci doivent être disponibles pour toute la durée du recensement, faire preuve de discrétion, d'efficacité, d'autonomie, et avoir par ailleurs une bonne présentation.

Infos : service état civil, o 810 038 360 (n° Azur, prix d'un appel local). Candidatures et CV à adresser à monsieur le maire.

Passeport pour les Etats-Unis

Une instruction de la préfecture du 24 octobre 2005 apporte une information à destination des personnes désirant se rendre aux Etats-Unis. Depuis le 26 octobre et jusqu'à nouvel ordre, pour les déplacements aux Etats-Unis uniquement, les détenteurs d'un passeport établi depuis le 26 octobre 2005 doivent obligatoirement prendre contact avec l'ambassade des Etats-Unis à Paris (2 avenue Gabriel - 75008 Paris, 01 43 12 22 22 ou <http://www.amb.usa.fr>) ou consulter le site du ministère des affaires étrangères : diplomatie.gouv.fr

Pour toute info complémentaire : MINITEL 3617 VISA USA ou o 810 26 46 26 (14,50 € la communication).

D'autre part, les enfants mineurs accompagnant leurs parents aux Etats-Unis doivent disposer d'un passeport individuel et non demander être inscrits sur le passeports de leurs parents).

A noter, tous les passeports délivrés depuis 2000 disposent du système de lecture optique Delphine.

Carte d'identité, passeports : photos au rapport

Pour vos demandes de cartes d'identité et de passeports, les photos fournies doivent être récentes, identiques et ressemblantes, sachant que l'intéressé doit être de face et tête nue. Elles peuvent être en noir et blanc ou en couleur mais non scannées, et être au format 35mm x 45 mm (ne pas les découper) sur des tirages sans retouches, sur fond blanc ou neutre uni clair (pas bleu) faisant ressortir nettement les contours et les traits du visage. Si vous portez des verres correcteurs teintés ou avec des montures très épaisses, vous devez produire des photos vous représentant sans lunettes ou avec des lunettes munies de verres blancs et de montures permettant de distinguer les caractéristiques décrites ou, à défaut, présenter un certificat médical attestant d'une pathologie indiquant le port permanent de verres foncés.

Le non-respect de ces consignes pourrait aboutir au refus de votre dossier par la préfecture pour photos non conformes, entraînant pour vous frais supplémentaires et retard de traitement. Vous êtes averti !

PETITES ANNONCES GRATUITES

- **Véhicules** – à vendre 2 pneus neige neufs montés Kleber 165 65 13, 100 €, 06 13 52 95 96
- **Divers** - chambre complète moderne lit 140 + sommier lattes + 2 commodes + armoire + chevet 320 €, 04 76 27 31 78.
- **Divers** – vends sommier lattes neuf encore emballé d'origine lit 190, 110 € à débattre, 04 76 27 29 20.
- **Divers** – vends combinaisons ski rouge et rose T38 et 42, grde marque, vêtements enfant 6 et 8 ans, 04 76 27 53 90.
- **Emploi** – dame sérieuse propose heures ménage pour personnes âgées ou en difficulté, goût du travail bien fait, 04 76 27 61 62 ou 06 32 02 33 46.

BULLETIN POUR UNE PETITE ANNONCE

Pour voir votre petite annonce publiée (vente ou achat, échange, offre ou demande d'emploi...), vous devez remplir certaines conditions :

- habiter Sassenage, être un particulier
- joindre un justificatif de domicile à votre annonce (loyer, avis d'imposition, quittance EDF, France Telecom...)
- rédiger votre annonces en 100 caractères, espaces compris.

A défaut de ne pas respecter l'un de ces critères, votre annonce ne sera pas prise en compte.

Cochez la rubrique de votre choix :

Véhicules Immobilier Emploi Divers

Ecrivez en lettres majuscules (une lettre par case) et rédigez lisiblement votre numéro de téléphone.

Retournez votre texte (coupon ou papier libre) avant le 10 du mois précédant la parution, à Service Communication - Rubrique Petites annonces - Hôtel de ville - 1 place de la Libération - 38360 Sassenage.

Pelle-sel

Pour ne pas être pris au dépourvu une fois la neige venue, voici la répartition des tâches et les règles à observer en matière de déneigement.

Les habitants sont mis à contribution dès que la ville revêt son blanc manteau.

En effet, l'entretien des trottoirs incombe aux riverains au droit de leur propriété.

Qu'ils soient propriétaires ou locataires, ils sont tenus de débayer la neige devant chez eux, et d'assurer ainsi l'accessibilité du trottoir en dégagant un passage pour les piétons. Idem en cas de verglas, où il leur est fortement recommandé d'épandre du sel ou du sable afin d'assurer sur le trottoir une circulation en toute sécurité.

Vingt-sept bacs à sel⁽¹⁾ sont

installés sur le territoire communal à cet effet. Voici leur emplacement : lotissement les Platanes (à côté de l'abribus), Air Liquide (au pied du panneau ZI), chemin des Engenières (rond-point côté rue Blanc Fontaine et vers habitation Sérafin), rue du Plaçage-route du Vercors, rue des Grands Champs, place Charles de Gaulle (devant les commerces de l'Ovalie), square de la Libération (devant le CCAS), chemin des Marronniers (à côté de la fontaine), place de l'Europe (devant la Macif), avenue de Romans (devant le Fournil Rustique), rue des Pies (devant les commerces), rue Pierre Dalloz, chemin de l'Eglise-rue du Moulin, route du Pont Charvet (à côté des abris à conteneurs), rue de la Gorge (angle du chemin de la Vierge), chemin des Pataches, chemin

des Marguerites-allée de Bellevue, chemin du Petit Bois-rue du lotissement Mélusine, rue des Chênes (2 bacs), rue des Parcs (abri de la maternelle Rivoire de la Dame), rue des Blondes (à côte des abris à conteneurs), rue François Gérin (devant le Théâtre en Rond), chemin du Tour-chemin de la Gérina, Place Général Delestraint, rue du Pissot. Du sel à épandre sans exagération.

Grandes manoeuvres

Les trente-quatre agents des services techniques chargés du déneigement sont quant à eux sur le pont depuis le 12 novembre, et le resteront jusqu'au 12 mars, période de l'astreinte de viabilité hivernale. Le planning de cette astreinte est d'ores et déjà arrêté pour toute sa durée, ainsi que

la composition des équipes hebdomadaires d'intervention (vendredi à vendredi 16h), sachant que le reste des employés n'étant pas d'astreinte demeurent à disposition du responsable de l'opération en fonction des besoins de déneigement.

Pour assurer la sécurité publique de la voirie en période hivernale, les agents municipaux dégagent les voies communales et les rendent praticables pour le début de matinée, ils maintiennent les chaussées en état pour la circulation durant toute la journée, ils dégagent les accès aux équipements publics, les trottoirs des voies principales et les pistes cyclables.

⁽¹⁾ Si vous constatez que l'un de ces bacs est vide, contactez les services techniques (04 76 26 72 71) qui procéderont à son remplissage.

Mémo

N°Azur 0 810 038 360

PRIX APPEL LOCAL

Mairie

1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
Tél. : 0 810 038 360
Fax : 04 76 53 52 17
Mél : mairie@sassenage.fr
Site internet : www.sassenage.fr

Ouverte du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Permanence du service de l'état-civil le samedi matin de 9h à 12h.

Un seul numéro de téléphone pour joindre les services de l'état civil, scolaire, culturel, des sports, enfance-éducation, techniques, urbanisme et CCAS :
0 810 038 360

Le Maire en direct

mél : ccoigne@sassenage.fr
secrétariat du maire, 04 76 27 85 36
secrétariat des élus, 04 76 27 85 26

Centre technique municipal

4, rue Pierre de Coubertin

Services techniques

Ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
Fax : 04 76 26 85 65

Urbanisme

Ouvert au public le lundi de 8h à

18h sans interruption et du mardi au vendredi de 8h à 12h.

Consultation de documents : accès libre le lundi de 8h à 18h et du mardi au vendredi de 8h à 12h, ou sur rendez-vous le reste de la semaine
Fax : 04 76 26 85 65

Police municipale

Place de la Libération
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, et les vendredi et samedi de 8h à 12h.
Tél. : 04 76 53 01 11
ou 06 08 99 08 88

Crèche

1, avenue de Valence. Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h
Tél. : 04 76 26 79 07

Halte-garderie

3, rue de la République
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél. : 04 76 26 49 23

Ludothèque et RAM

1, avenue de Valence
Tél. : 0 810 038 360

Service jeunesse

3 rue de la République
Tél : 04 76 26 45 84
PIJ, tél. : 04 76 26 18 87
Mél : pij@sassenage.fr

Permanences des élus

► **JÉRÔME MERLE**,
► **PASCALE PEYSSON-MASSE**,
► **JANINE VAN TAJOUR**
► **CHRISTINE DURAND**
► **AMÉDÉE MATRAIRE**
► **ROBERT SADION**
► **MICHELLE THEVEN OUD**
► **PATRICK MOLINARO**
sur Rdv au 04 76 27 85 26

CONSEILLERS DE L'OPPOSITION :

- PS, PC - 15, av. de Valence
04 76 27 37 04
- Indépendants - sur Rdv
04 76 27 85 26

Permanences pratiques

► **AVOCAT ET NOTAIRE** chaque 2^{ème} vendredi du mois, 13h30-15h30 en mairie sur rdv au 04 76 27 48 63
► **MÉDIATEUR-CONCILIATEUR** chaque mercredi matin, 9h-11h avec ou sans rdv (04 76 27 48 63)
► **INFORMATRICE JURIDIQUE ET SOCIALE** chaque 1^{er} lundi du mois, 17h-19h au CCAS sur rendez-vous au 0 810 038 360

Horaires déchetterie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h30 à 18h.
Mercredi : 9h à 12h et 14h30 à 18h.
Samedi : 9h à 12h et 14h30 à 19h.
Fermé les dimanches et jours fériés.

Numéros d'urgence

- Urgences médicales 24h/24, centre anti-poisons : composer le 15
- SOS Médecins : 04 38 70 17 01
- Gendarmerie : 04 76 27 42 17
- Pompiers : composer le 18
- Régie dauphinoise d'assainissement : 04 76 98 24 27
- Dépannage électricité 24h/24 : 0 810 333 338
- Gaz dépannage : 04 76 49 50 51

Numéros utiles

- Assistantes sociales : 04 76 26 36 18
- Médiathèque : 04 76 85 95 55
- Piscine municipale : 04 76 27 49 83
- École de musique : 04 76 26 63 24
- Centre associatif St-Exupéry : 04 76 26 50 99
- Cyber espace : 04 76 26 45 84
- Centre de loisirs Evasion : 04 76 26 37 68
- Office de tourisme : 04 76 53 17 17
- ANPE : 04 76 26 59 63
- Assedic : 04 76 60 36 70 ou 0 811 01 01 38
- Déchetterie : 0 800 5000 27
- Maison intercommunale pour l'emploi : 04 76 53 34 10
- Mission locale : 04 76 53 34 10
- Garde d'enfants - Dépann'Familles : 04 76 46 87 27
- Réservation Ami'bus : 04 76 72 50 13
- Urgence animaux 24h/24 : 06 61 84 09 93

PRENEZ DATE !

Sassenage en Pages n° 100 décembre 2005

Jusqu'au 24 décembre

Calendrier de l'Avent

Ouverture des cases à 17h en semaine, et à 11h45 les samedis et dimanches

→ **Devant la mairie**

Mardi 6 décembre

Noël des écoles primaires «Le kid»

→ **L'Entr'Actes-Théâtre en Rond à 9h30 et 14h**

Mercredi 7 décembre

Heure du conte Carole Goncelin

«Du bruit dans le berceau»

→ **Médiathèque l'Ellipse à 16h15 (3-6 ans)**

Vendredi 9 décembre

Noël des écoles maternelles «Cache-cache»

par la compagnie Bouton d'botte

→ **Espace Henriette Gröll à 19h**

Samedi 10 décembre

Distribution des colis de Noël aux personnes âgées inscrites

→ **De 9h à 12h**

Samedi 10 décembre

Rencontre dédicace avec Alain Viguier

→ **Médiathèque l'Ellipse de 10h à 12h30**
(détail ci-contre)

Samedi 10 décembre

Les tremplins de l'Isère

Sélections chansons et rock

Par l'association Dérapage

→ **L'Entr'Actes-Théâtre en Rond à 20h30**

Inscriptions : 04 76 21 73 09

Dimanche 11 décembre

Marché de Noël

→ **Parc Sasso Marconi de 10h à 19h**

A partir du 12 décembre

«Vu de l'ascenseur»

Exposition de Valérie Sbeghen

Toiles décoratives suspendues

→ **Le Bocal (nouveau lieu d'expos aériennes, mairie)**

Expo parallèle à l'espace Henriette Gröll

pendant quinze jours

Vernissage à 19h, exposition pendant quatre mois

Lundi 12 décembre

Don du sang

→ **Salle polyvalente du CCAS de 16h30 à 20h**

Mercredi 14 décembre

Repas de Noël des anciens

→ **Gymnase des Pies à partir de 12h**

Mercredi 14 décembre

Heure du conte : contes de Noël

→ **Médiathèque l'Ellipse à 15h30 (7 ans et +)**

Mercredi 14 décembre

Spectacle et goûter de Noël des structures petite enfance du CCAS

Réservés aux enfants inscrits dans ces structures

Vendredi 16 décembre

Soirée jeux «spéciale ados» (à partir de 12 ans)

→ **Salle polyvalente du CCAS à 20h**

Infos : ludothèque ou service jeunesse

Vendredi 16 décembre

Concert de Noël Ecole de musique

→ **L'Entr'Actes-Théâtre en Rond à 20h**

Entrée gratuite sur réservation : 04 76 26 63 24

Du 20 au 24 décembre

«Et la caverne du Père Noël s'ouvre...»

→ **Grotte les Cuves à 11h, 13h, 14h30 et 16h**

Réservations conseillées : 04 76 27 55 37

Mardi 20 décembre

Réunion de terrain sur la rue de l'Argentière

En présence des maires de Sassenage et de Fontaine

→ **Départ sur le parking de But à 11h**

Jeudi 22 décembre

Grands jeux du monde

Par le centre Evasion et la Maison des jeux

→ **Gymnase des Pies de 10h à 12h et de 14h à 17h**

Entrée libre

Samedi 31 décembre

Bal de la Saint-Sylvestre

→ **Gymnase des Pies**

Par l'AFIS

Mercredi 4 janvier

Heure du conte Contes étiologiques

→ **Médiathèque l'Ellipse à 15h30 (5-6 ans) et 16h15 (4-5 ans)**

Samedi 7 janvier

Cérémonie des vœux du judo

→ **Halle des sports Jeannie Longo**

Dimanche 8 janvier

Salon national des collectionneurs de fèves des rois

→ **Gymnase des Pies de 9h à 18h**

Dimanche 8 janvier

Rugby

1^{ère} division nationale féminine

RSI (Sassenage)-Bourg en Bresse

→ **Complexe des Iles à 15h**

Du 17 au 27 janvier

Exposition d'Agnès Sanel

Peinture

→ **Espace Henriette Gröll**

Vernissage mardi 17 à 19h

Vendredi 20 janvier

Inauguration de la Gendarmerie

Peinture

→ **Rue du Gua à 11h**

Vendredi 20 janvier

Vœux de la municipalité à la population

→ **Gymnase des Pies à 19h**

(détail ci-contre)



Noël en lumières

Vous débordez d'idées lumineuses pour décorer l'extérieur de votre habitation ? Inscrivez-vous dès aujourd'hui au concours d'illuminations de Noël des espaces privés.

Pour ce faire, contactez l'office de tourisme et mentionnez vos nom, adresse, étage et coordonnées téléphoniques, ainsi que la catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir («maisons individuelles», «balcons, terrasses» et «fenêtres»). Un jury passera alors début 2006, hors vacances scolaires, pour désigner les lauréats. A vous de jouer...

Concours d'illuminations de Noël des espaces privés

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : OFFICE DE TOURISME, 04 76 53 17 17

Destination Utoppia

Alain Viguier⁽¹⁾ vient de publier son quatrième ouvrage «Bienvenue sur Utoppia» : l'histoire d'une planète perdue au fin fond de la galaxie où le mode de vie et les valeurs de ses habitants sont aux antipodes des sociétés terriennes.

Un voyage intersidéral que la médiathèque l'Ellipse a choisi de vous faire partager samedi 10 décembre en organisant une rencontre dédicace avec l'auteur.

(1) Lire, dans Sassenage en Pages n° 91 - février 2005, l'article «L'âge d'écriture», en page 3.

Rencontre dédicace avec Alain Viguier

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

À L'OCCASION DE LA SORTIE DE «BIENVENUE SUR UTOPIA»

MÉDIATHÈQUE L'ELIPSE

DE 10H À 12H30



Bons vœux sur glace !

Le maire et les élus invitent tous les Sassenageois à la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, organisée vendredi 20 janvier au gymnase des Pies à partir de 19h.

Comme à l'habitude, cette soirée débutera avec l'incontournable discours de bonne année du maire, avant de se poursuivre en un grand bal populaire où il fera bon guincher.

Mais cerise sur le gâteau, ou plutôt champignon sur la bûche, l'équipe des Brûleurs de Loups fera l'honneur à Sassenage de sa présence au complet, dans le cadre du partenariat qui lie la Ville au club de hockey sur glace. Pour une bonne année sportive...

Cérémonie des vœux de la municipalité à la population

VENDREDI 20 JANVIER

GYMNASSE DES PIES À 19H

Toute l'équipe de la rédaction
vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année